

HISTORIQUE ET ETAT DES LIEUX

- 1996

La Direction Générale de la SNDP avait décidé, dès 1996, de lancer la mise en place d'un système assurance Qualité selon le référentiel ISO de la famille des normes 9000 pour l'ensemble de ses activités. C'est ainsi qu'une opération de diagnostic préalable de l'entreprise afin de déterminer les conditions de faisabilité d'une telle opération, ainsi que les champs d'activités qui pourraient être concernés a été menée par un organisme d'assistance spécialisé dans le domaine des systèmes assurance qualité (Mars 1996).

Le rapport de diagnostic final préconisait de s'engager dans une démarche qualité pour les quatre activités suivantes, individuellement et progressivement :

- *Activité **JET A1***
- *Activité **Lubrifiants***
- *Activité **Carburants***
- *Activité **Gaz***

- 1997

*C'est ainsi que, dès janvier 1997, la mise en place du système assurance qualité selon les normes ISO 9002 pour l'activité de « **Commercialisation et Distribution d'Hydrocarbures Liquides pour les Transports aériens JET A1** » put démarrer, avec la création d'un « **Comité pour l'amélioration de la Qualité** ». En mars 1997, le comité entame parallèlement la mise en place du système assurance qualité pour l'activité « **Commercialisation et distribution des lubrifiants : huiles et graisses** ».*

*Le comité pour l'amélioration de la qualité se compose d'un Correspondant Qualité par activité, avec la coordination d'un « **Coordinateur assurance qualité** ».*

Les travaux ont abouti à l'obtention de la certification ISO 9002, coup sur coup en décembre 1997 pour les deux activités.

- **Janvier 1998**, démarre la mise en place du système assurance qualité pour l'activité carburants et en février celle de l'activité Gaz. La « machine » est actuellement en phase de redémarrage avec des actions de formation sur la version 2000 de la famille des normes ISO 9000 ; ces actions de formation ont déjà été entamées et le groupe qualité a été élargi à d'autres membres.
- **Décembre 2000**, les deux certificats ont été fusionnés à l'occasion de l'audit de renouvellement de la certification ISO.
- **2001-2002-2003** Les audits de suivi se déroulent avec succès et la SNDP se prépare dès 2003 à faire migrer le système qualité vers la conformité à la nouvelle version de la norme ISO 9000-2000.
- **2005**, AGIL S.A. obtient sa certification selon le référentiel ISO 9001 Version 2000 en Octobre 2005.
- **Octobre 2008**, AGIL S.A. obtient le renouvellement de sa certification conformément aux exigences de la norme ISO 9001 :2000.
- **Décembre 2012**, AGIL S.A. obtient le renouvellement de sa certification conformément aux exigences de la norme ISO 9001 :2008.
- **Novembre 2015**, AGIL S.A. obtient le renouvellement de sa certification conformément aux exigences de la Norme ISO 9001 :2015.

Octobre 2018, AGIL S.A. a réussi l'audit de renouvellement de sa certification conformément au référentiel ISO 9001 :2015 pour les activités de :

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DES
HYDROCARBURES LIQUIDES, JET A1, CARBURANTS,
LUBRIFIANTS ET GPL VRAC.